

# Afer Climat - SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

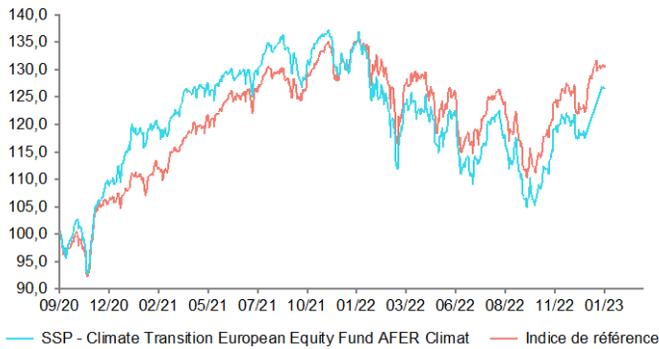
Reporting mensuel au 31 janvier 2023



■ Valeur liquidative : 126,76 €

■ Actif net du fonds : 408 125 335 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

|                     | 1 mois | Da*  | 1 an   | 3 ans | 5 ans | 8 ans | 10 ans |
|---------------------|--------|------|--------|-------|-------|-------|--------|
| Fonds               | 7,9%   | 7,9% | 0,7%   | -     | -     | -     | -      |
| Indice de référence | 6,8%   | 6,8% | -0,15% | -     | -     | -     | -      |
| Relatif             | 1,1%   | 1,1% | 0,6%   | -     | -     | -     | -      |

\* Da : début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

|                     | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021  | 2022   |
|---------------------|------|------|------|------|-------|--------|
| Fonds               | -    | -    | -    | -    | 17,4% | -12,8% |
| Indice de référence | -    | -    | -    | -    | 25,1% | -9,5%  |
| Relatif             | -    | -    | -    | -    | -7,8% | -3,3%  |

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

| Ratios                  |        | 1 an   | 3 ans | 5 ans |
|-------------------------|--------|--------|-------|-------|
| Volatilité *            | Fonds  | 19,28  | -     | -     |
|                         | Indice | 17,79  | -     | -     |
| Max drawdown *          | Fonds  | -18,60 | -     | -     |
|                         | Indice | -17,06 | -     | -     |
| Délai de recouvrement * | Fonds  | 111    | -     | -     |
|                         | Indice | -      | -     | -     |
| Ratio de Sharpe *       |        | 0,12   | -     | -     |
| Ratio d'information *   |        | 0,28   | -     | -     |
| Tracking error *        |        | 5,50   | -     | -     |

\* Source : Six Financial Information

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

15 septembre 2020

■ Date de lancement

15 septembre 2020

■ Forme juridique

SICAV de droit luxembourgeois

■ Catégorisation SFDR

Article 8

■ Frais de gestion max TTC

1,15%

■ Devise

EUR (€)

■ Frais courants (Arrêté comptable au 31/12/21)

-

■ Intensité carbone

| Fonds | Indice |
|-------|--------|
| 67,49 | 114,46 |

■ Couverture intensité carbone

| Fonds  | Indice |
|--------|--------|
| 99,61% | 99,9%  |

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

| Fonds | Indice |
|-------|--------|
| 8,14  | 7,90   |

■ Couverture score ESG

| Fonds  | Indice |
|--------|--------|
| 99,61% | 99,90% |

■ Orientation de gestion

L'objectif de ce compartiment est d'augmenter la valeur de l'investissement de l'actionnaire sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés réputées répondre efficacement au changement climatique. Plus précisément, le compartiment investit dans des actions et des titres liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou exercent la plupart de leurs activités en Europe.

■ Indice de référence

MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

-

■ Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

■ Notation(s)

Six Financial Information

—

# Afer Climat - SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

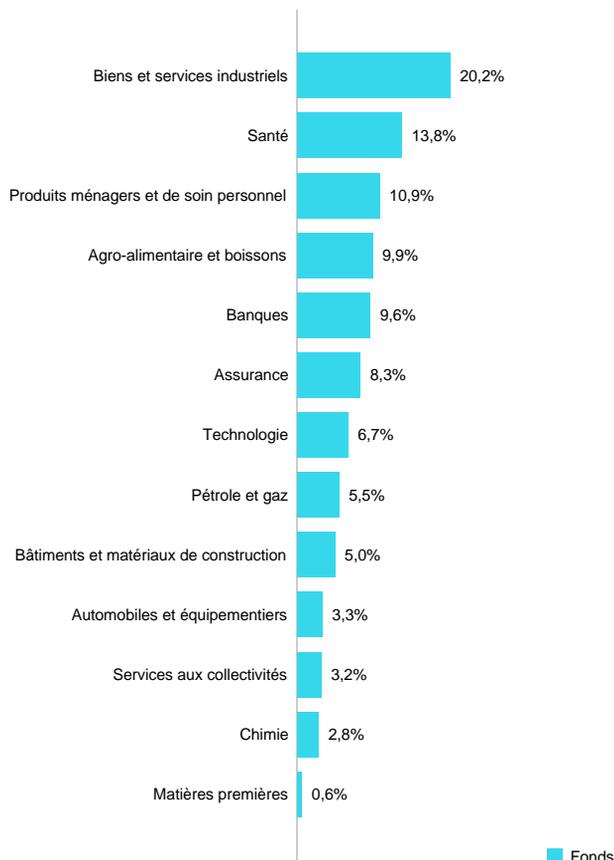
Reporting mensuel au 31 janvier 2023



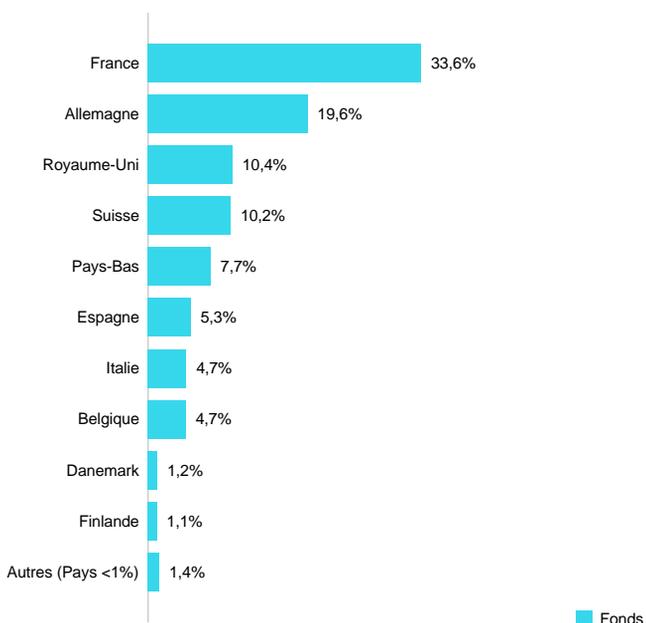
## Répartition par type d'actif



## Répartition par secteur



## Répartition géographique

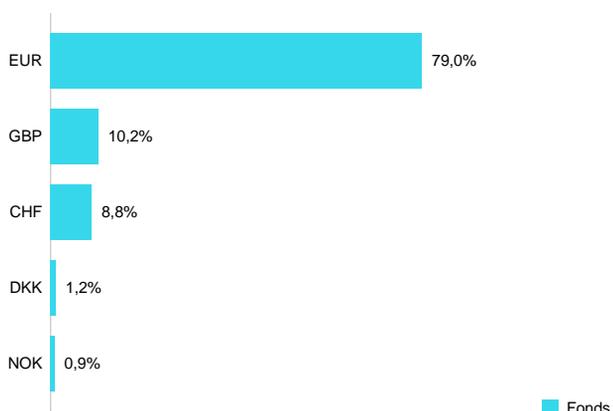


## Principales positions

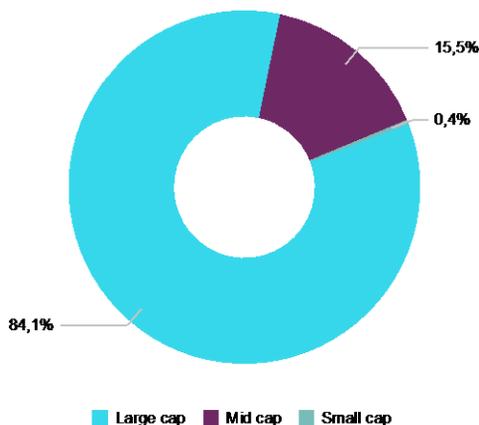
| Nom   | Pays        | Secteur                                | % Actif |
|---|-------------|--|---------|
| NESTLE SA   | Suisse      | Agro-alimentaire et boissons           | 4,5%    |
| ASTRAZENECA PLC   | Royaume-Uni | Santé                                  | 4,0%    |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE                       | France      | Produits ménagers et de soin personnel | 3,5%    |
| NOVARTIS AG   | Suisse      | Santé                                  | 3,3%    |
| ASML HOLDING NV   | Pays-Bas    | Biens et services industriels          | 3,3%    |
| SANOFI SA   | France      | Santé                                  | 3,1%    |
| KBC GROEP NV  | Belgique    | Banques                                | 3,0%    |
| UNICREDIT SPA   | Italie      | Banques                                | 2,9%    |
| MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS GESELLSCHAFT IN MUENCHEN AG | Allemagne   | Assurance                              | 2,5%    |
| SIEMENS AG  | Allemagne   | Biens et services industriels          | 2,4%    |

Nombre total de lignes : 58

## Répartition par devise



## ■ Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €  
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €  
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

## ■ Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont très bien débuté l'année en janvier, soutenus par plusieurs facteurs favorables. Les prix de l'énergie, particulièrement le cours du gaz en Europe, ont accéléré leur repli amorcé en décembre, éloignant le spectre d'une aggravation de l'inflation et d'une récession profonde sur le Vieux Continent. Les indicateurs publiés au cours du mois, comme l'amélioration de la confiance des consommateurs ou le redressement des indices PMI en zone euro, ont conforté ce regain d'optimisme. Les marchés ont également bien accueilli la poursuite de la réouverture de l'économie chinoise, l'assouplissement des restrictions sanitaires ayant rassuré les investisseurs sur la croissance de la deuxième économie du monde. Pour autant, les marchés sont restés nerveux face au risque d'une récession aux États-Unis, ainsi que la perspective d'une inflation plus persistante. A cet égard, ils attendaient avec intérêt les conclusions de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) américaine mercredi 1er février dans l'espoir qu'elle délivre un message rassurant sur la croissance et l'inflation, ouvrant ainsi la porte à une prochaine pause dans la hausse des taux. A contrario, les marchés estiment que le recul de l'inflation en janvier dans la zone euro ne fera pas dévier la Banque centrale européenne (BCE) de sa trajectoire restrictive lors de sa réunion du jeudi 2 février.

Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence, tiré par une sélection de titres positive et dans une moindre mesure par une allocation sectorielle favorable. La sélection de titres a été génératrice de surperformance au sein des financières (surpondération d'Unicredit, KBC Groep, Prudential, Credit Agricole, Caixabank et Munich Re), des valeurs industrielles (surpondération d'Alstom, Saint Gobain, Befesa, Ashtead Group, Nexans, Prysmian, Schneider Electric), de la technologie (surpondération de STMicroelectronics, SAP, Infineon, Capgemini, ASML), des matériaux (surpondération de Corbion, Solvay, Aurubis, Evonik) et de la consommation courante (surpondération de L'Oréal). A l'inverse, elle a eu un impact défavorable dans la santé (absence de Bayer et surpondération d'AstraZeneca). En termes d'allocation sectorielle, la sous pondération de l'énergie et de la santé ont principalement contribué à l'impact positif sur la performance alors que la sous pondération de la consommation discrétionnaire a été pénalisante. En janvier, nous avons vendu Solvay pour des raisons extra-financières. Nous avons pris des profits sur Befesa. Nous avons renforcé plusieurs fortes convictions: Capgemini, DSM, Sanofi, UCB, Waga Energy ou encore AstraZeneca.

## ■ Gestion

Victoria Richard



Frédéric Tassin



# Afer Climat - SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

Reporting mensuel au 31 janvier 2023



## Principales caractéristiques

|                                     |  |                                   |                             |
|-------------------------------------|--|-----------------------------------|-----------------------------|
| Société de gestion                  | OFI Lux                                  | Société de gestion par délégation | Ofi Invest Asset Management |
| Code ISIN                           | LU2216001268                             | Conservateur                      | -                           |
| Forme juridique                     | SICAV de droit luxembourgeois            | Catégorisation SFDR               | Article 8                   |
| Date de création                    | 15/09/2020                               | Droits d'entrée max               | 1.0%                        |
| Durée de placement min. recommandée | -  | Frais de gestion max TTC *        | 1,15%                       |
| Fréquence de valorisation           | Journalière                              | Commission de surperformance      | Non                         |
| Investissement min. initial         | -  | Frais courants                    | -                           |
| Investissement min. ultérieur       | -  | Date de clôture exercice          | -                           |
| Pourcentage d'OPC                   | -  | Commissaire aux comptes           | -                           |
| Ticker Bloomberg                    | AVTEEAI                                  |                                   |                             |
| Indice de référence                 | MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) |                                   |                             |

## Définitions

\* Hors frais contrat Afer

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **décalage de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

## Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur les hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management.

SSP - Climat Transition European Equity Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois d'Ofi Lux Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par sous-délégation.

■ Vos contacts [contact.clients.am@ofi-invest.com](mailto:contact.clients.am@ofi-invest.com)

■ Publication des VL

[www.afer.fr](http://www.afer.fr)